

Lourdes, le 18 avril 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

Lundi 24 avril 2023 à 18h30,
Palais des Congrès – 4 avenue Maréchal Foch 65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Lourdes, au lien suivant :
<https://www.youtube.com/Villedelourdes>

ORDRE DU JOUR

I. DECISIONS DU MAIRE

1 - Décisions du Maire

II. FINANCES

2 - Avenant n°1 à la convention financière entre la ville de Lourdes et le SDIS pour la reconstruction du Centre d'incendie et de secours

3 - Action 66 Plan Avenir Lourdes : modification du règlement d'attribution d'aides pour le soutien des commerces de la ville de Lourdes

4 - Action 66 Plan Avenir Lourdes : aides pour le soutien des commerces de la ville de Lourdes : attribution des subventions

5 - Protocole d'accord transactionnel entre la ville de Lourdes et la SARL APS MANAGEMENT

6 - Création de marchés nocturnes 2023

7 - Action 82 Plan Avenir Lourdes : UDAF 65 - Subventions exceptionnelles 2023 et 2024

III. TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

8 - Forêts communales : programme des travaux 2023

IV. SPORTS

- 9 - Convention entre l'Association française des coureurs cyclistes et la ville de Lourdes pour le CIC-Tour féminin international des Pyrénées 2023
- 10 - Sport : affectation de l'aide au sport
- 11 - Abrogation et remplacement de la délibération n°3 du conseil municipal du 23 juin 2022 : gestion de l'équipement sportif du Trinquet du Tydos et exploitation du snack-bar-restaurant

V. CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 12 - Convention de partenariat "Lourdes Pyrénées Citycard" 2023-2025
- 13 - Coopération pour l'intégration et la diffusion de documents numériques dans Gallica
- 14 - Engagement partenarial entre le Simaje, la radio Fréquence Luz et la ville de Lourdes, Château fort-Musée Pyrénéen
- 15 - Protocole d'accord "Projet Lucien Briet" entre la Diputacion de Huesca, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et la ville de Lourdes pour son Château fort - Musée Pyrénéen
- 16 - Additif tarifs billetterie 2023 Château fort - Musée pyrénéen
- 17 - Fêtes de Lourdes 2023 : règlement général des Casetas
- 18 - Convention de partenariat entre le FRAC Nouvelle-Aquitaine Méca et le Château fort - Musée pyrénéen pour la co-production de l'exposition "Des montagnes et des artistes : la Grande traversée"

VI. AFFAIRES JURIDIQUES

- 19 - Protocole d'accord transactionnel entre la ville de Lourdes et M. Laurent REY
- 20 - Banc de la Grotte n°48 : cession
- 21 - Déclassement du domaine public communal et cession de la parcelle CW 256b à la SAS EIFFAGE IMMOBILIER OCCITANIE
- 22 - Prescription acquisitive de la parcelle BP n°186 au profit de Monsieur HONDA

VII. PERSONNEL

- 23 - Recrutement d'un agent vacataire pour la mission de Chargé de communication / Journaliste multimédias
- 24 - Tableau théorique des effectifs permanents 2023 : modifications



Le Maire,

Thierry LAVIT